



COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – ASTREE

**AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2007**

Mesdames et messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2007

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE», arrêtés au 30 juin 2007 faisant apparaître un total net de bilan de 200 901 420 dinars et un bénéfice, après estimation de l'impôt, à cette date, de 5 090 903 dinars. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre Compagnie. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

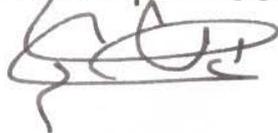
Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la compagnie et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE» arrêtée au 30 juin 2007 conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Tunis, le 09 Août 2007

Mohamed Ali ELAOUANI



Jelil BOURAOUI



**Annexe n°1
Actif du bilan**

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 30 Juin 2007			Au 30/06/2006	Au 31/12/2006
		Brut	Amortissements et provisions	Net		
AC1 Actifs incorporels	A 1	478 924	449 607	29 317	39 359	34 336
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement	A 1.1	478 924	449 607	29 317	39 359	34 336
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 523 250	4 764 895	758 355	684 865	742 843
AC21 Installations techniques et machines	A 2.1	4 676 724	4 022 074	654 650	580 639	629 834
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers	A 2.2	836 797	742 821	93 976	94 497	103 280
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	A 2.3	9 729		9 729	9 729	9 729
AC3 Placements	A 3	147 771 854	3 748 135	144 023 719	119 593 220	122 798 113
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>		10 231 874	3 094 934	7 136 940	7 442 070	7 249 016
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	A 3.1.1	3 855 502	1 400 694	2 454 808	2 542 840	2 498 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	A 3.1.2	5 686 372	1 694 240	3 992 132	4 209 230	4 060 192
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1.3	690 000		690 000	690 000	690 000
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.2	136 840 117	653 201	136 186 916	111 471 150	114 909 540
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	A 3.2.1	59 473 669	552 785	58 920 884	49 800 040	54 521 778
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	A 3.2.2	43 492 734	416	43 492 318	40 956 318	40 820 589
AC333 Prêts hypothécaires	A 3.2.3	624 479		624 479	647 180	607 689
AC334 Autres Prêts	A 3.2.3	549 235	100 000	449 235	536 778	459 484
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	A 3.2.3	32 700 000		32 700 000	19 530 834	18 500 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.3	699 863		699 863	680 000	639 557
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	16 370 760		16 370 760	18 781 440	15 886 335
AC510 Provisions pour primes non acquises	A 4.1	4 905 306		4 905 306	4 573 577	4 382 178
AC530 Provisions pour sinistres Vie	A 4.3	5 911		5 911	5 911	5 911
AC531 Provision pour participation aux bénéfices		7 591		7 591	-	7 591
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie	A 4.4	11 451 952		11 451 952	14 201 952	11 490 655
AC6 Créances	A 5	35 653 775	1 164 562	34 489 213	30 597 192	24 618 322
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	32 958 750	1 164 562	31 794 188	27 694 579	22 052 029
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	3 072 525		3 072 525	2 599 226	3 072 525
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	28 241 079	1 130 552	27 110 528	22 681 068	17 009 005
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	1 645 146	34 010	1 611 135	2 414 285	1 970 499
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	1 221 880		1 221 880	1 503 078	1 079 288
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	1 473 145		1 473 145	1 416 095	1 487 005
AC631 Personnel	A 5.3.1	33 714		33 714	32 907	59 804
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	584 799		584 799	958 364	982 264
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	854 632		854 632	424 824	444 937
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	5 230 056		5 230 056	5 869 299	14 115 124
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	1 219 271		1 219 271	2 324 866	10 303 773
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	1 530 793		1 530 793	1 722 670	1 530 793
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	2 479 992		2 479 992	1 805 203	2 280 558
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	2 473 594		2 473 594	1 785 487	2 247 070
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	6 398		6 398	19 716	33 488
Total de l'Actif :		211 028 619	10 127 199	200 901 420	175 565 375	178 195 073

Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir Note A 3.2.3 et A 5.1.2 & A 6.1)

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 30/06/2007	Au 30/06/2006	Au 31/12/2006
Capitaux propres				
	P 1			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	10 000 000	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	26 376 003	21 876 003	21 876 003
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	1 948 685	1 948 685	1 951 348
CP5 Résultat reporté	P 1.4	762 397	512 884	512 884
Total capitaux propres avant résultat :		39 087 085	34 337 572	34 340 235
CP6 Résultat au 30 juin	P 1.5	5 090 903	4 739 855	7 749 513
Total capitaux propres avant affectation :		44 177 988	39 077 427	42 089 748
Passif				
	P 2			
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>198 318</u>	<u>218 593</u>	<u>218 593</u>
PA23 Autres provisions	P 2.1.1	198 318	218 593	218 593
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>129 845 009</u>	<u>112 611 201</u>	<u>114 172 568</u>
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie	P 2.2.1	18 769 739	19 942 283	16 983 995
PA320 Provisions d'assurances Vie	P 2.2.3	26 688 639	18 118 292	20 529 483
PA330 Provisions pour sinistres Vie	P 2.2.4	983 832	646 509	765 390
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie	P 2.2.5	498 616	250 000	498 616
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie		297 968	-	297 968
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie	P 2.2.6	78 875 078	70 661 684	71 453 189
PA361 Autres provisions techniques Non Vie	P 2.2.7	3 731 137	2 992 433	3 643 927
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>7 856 397</u>	<u>6 801 509</u>	<u>7 921 710</u>
PA6 Autres dettes	P 2.4	<u>17 786 479</u>	<u>15 821 063</u>	<u>12 944 951</u>
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>6 330 955</u>	<u>5 334 641</u>	<u>5 368 438</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	6 005 224	5 148 801	5 105 292
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	325 731	185 840	263 146
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>8 142 134</u>	<u>7 944 662</u>	<u>3 732 581</u>
PA63 Autres dettes	P 2.5	<u>3 313 390</u>	<u>2 541 760</u>	<u>3 843 932</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	396 816	388 535	393 116
PA632 Personnel	P 2.5.2	386 426	437 465	541 861
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	1 914 253	1 627 808	2 336 166
PA634 Crédoeurs divers	P 2.5.4	615 895	87 952	572 789
PA7 Autres passifs	2.2.6	<u>1 037 228</u>	<u>1 035 582</u>	<u>847 503</u>
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	1 037 228	1 035 582	847 503
Total des capitaux propres et du Passif :		200 901 420	175 565 375	178 195 073

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes

	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2007	Au 30/06/2007	Au 30/06/2007	Au 30/06/2006	Au 31/12/2006
PRNV1 Primes acquises	34 698 702	10 848 503	23 850 199	19 384 368	38 699 031
PRNV11 Primes émises et acceptées	36 484 446	11 371 631	25 112 815	22 674 990	39 222 764
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 785 744>	<523 128>	<1 262 616>	<3 290 622>	<523 733>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	3 784 871	-	3 784 871	3 804 470	5 723 358
PRNV2 Autres produits techniques	68 618	<19 954>	48 664	484 397	594 023
CHNV1 Charges de sinistres	<22 464 402>	<2 229 561>	<20 234 841>	<18 043 575>	<33 196 863>
CHNV11 Montants payés	<14 982 018>	<2 261 885>	<12 720 133>	<12 943 826>	<24 648 429>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<7 482 384>	32 324	<7 514 708>	<5 099 749>	<8 548 434>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<185 911>	-	<185 911>	101 717	<451 076>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	363 796	<290 377>
CHNV4 Frais d'exploitation	<3 876 179>	<2 165 049>	<1 711 130>	<1 326 014>	<3 325 139>
CHNV41 Frais d'acquisition	<2 152 359>	-	<2 152 359>	<1 654 617>	<3 130 837>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	<347 297>
CHNV43 Frais d'administration	<1 723 820>	-	<1 723 820>	<1 539 382>	<3 223 444>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	<2 165 049>	2 165 049	1 867 985	3 376 439
CHNV5 Autres charges techniques	<1 294 958>	19 954	<1 275 004>	<1 832 421>	<1 844 240>
RTNV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	10 730 741	6 453 893	4 276 848	2 936 738	5 908 717

**Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE**

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2007	Au 30/06/2007	Au 30/06/2007	Au 30/06/2006	Au 31/12/2006
PRV1 Primes	6 930 081	105 798	6 824 283	5 920 967	8 923 792
PRV11 Primes émises et acceptées	6 930 081	105 798	6 824 283	5 920 967	8 923 792
PRV2 Produits de placements	1 092 691		1 092 691	802 798	1 339 983
PRV21 Revenus des placements	1 056 943	-	1 056 943	468 652	839 791
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	29 302	-	29 302	-	36 565
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	6 446	-	6 446	334 146	463 627
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	19 246	93 165
CHV1 Charge de sinistres	<1 202 943>	<57 021>	<1 145 922>	<528 901>	<1 381 388>
CHV11 Montants payés	<984 501>	<57 021>	<927 480>	<476 901>	<1 210 507>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<218 442>	-	<218 442>	<52 000>	<170 881>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<6 159 157>	-	<6 159 157>	<5 045 148>	<7 456 339>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<6 159 157>	-	<6 159 157>	<5 045 148>	<7 456 339>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	55 677	<248 616>
CHV4 Frais d'exploitation	<239 309>	<225>	<239 084>	<172 202>	<331 698>
CHV41 Frais d'acquisition	<132 504>	-	<132 504>	<85 001>	<251 544>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	<155 419>
CHV43 Frais d'Administration	<106 805>	-	<106 805>	<87 503>	<236 096>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	<225>	225	302	523
CHV5 Autres charges techniques	-	-	-	<115 539>	<135 594>
CHV9 Charges des placements	<117 365>	-	<117 365>	<89 398>	<167 014>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<55 920>	-	<55 920>	<47 703>	<95 685>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<53 079>	-	<53 079>	<8 429>	<29 349>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<8 366>	-	<8 366>	<33 266>	<41 980>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	303 998	48 552	255 446	847 500	636 291

Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir Note 9 § 1)

Annexe n°5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Etat de Résultat Au 30/06/2007	Etat de Résultat Au 30/06/2006	Etat de Résultat Au 31/12/2006
Notes			
RTNV Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	4 276 848	2 936 738	5 908 717
RTV Résultat Technique de l'Assurance Vie	255 446	847 500	636 291
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie	5 846 065	5 885 181	9 007 194
PRNT11 Revenus des placements	5 654 812	3 435 610	5 644 970
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	156 767	-	245 786
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	34 486	2 449 571	3 116 438
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie	<627 922>	<655 369>	<1 122 644>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<299 183>	<349 706>	<643 183>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<283 980>	<61 793>	<197 279>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<44 759>	<243 870>	<282 182>
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	<3 784 871>	<3 804 470>	<5 723 358>
PRNT2 Autres produits non techniques	1 588	10 329	52 991
CHNT3 Autres charges non techniques	<40>	<14>	<114>
Résultats provenant des activités ordinaires	5 967 114	5 219 895	8 759 077
CHNT4 Impôts sur le Résultat	<876 211>	<480 040>	<1 009 564>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	5 090 903	4 739 855	7 749 513
Résultat net après modifications comptables :	5 090 903	4 739 855	7 749 513

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
HB1 Engagements reçus		624 479	1 290 300	607 689
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	7	-	597 392	-
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		624 479	692 908	607 689
HB2 Engagements donnés		44 525	448 000	405 535
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		44 525	448 000	405 535
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>				
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>				
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>				
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires				
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

Annexe N°7
Chiffres en D.T

État de flux de trésorerie (méthode directe) GENERAL		Notes	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation					
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		38 254 409	36 800 035	70 884 932
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		<14 696 060>	<15 768 152>	<32 870 119>
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)	8	-	-	57 465
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		-	<1 602>	<1 601>
E5	Commissions versées sur les acceptations		-	-	-
E6	Décaissements de primes pour les cessions		<7 439 370>	<8 035 439>	<19 055 160>
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		1 936 122	4 707 959	8 208 505
E8	Commissions reçues sur les cessions		1 292 145	1 224 929	3 189 423
E9	Commissions versées aux intermédiaires		<2 468 316>	<2 158 455>	<4 759 771>
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		<1 878 197>	<1 926 089>	<3 545 704>
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes		-	1 429	1 428
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		1 063 620	64 129	28 527
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		<87 302 317>	<48 345 894>	<73 499 008>
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		69 406 166	32 213 174	54 615 194
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		<3 048 610>	<2 764 300>	<4 914 217>
E16	Produit financiers reçus		5 882 373	6 564 027	8 161 999
E17	Impôts sur les bénéfices payés		<121 837>	<39 388>	-
E18	Autres mouvements	9 § 3	<6 856 875>	<3 913 148>	<407 329>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>			<5 976 747>	<1 376 785>	6 094 564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		<150 300>	<38 467>	<239 173>
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		660	24 666	742 300
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>			<149 640>	<13 801>	503 127
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
F2	Dividendes et autres distributions		<2 959 557>	<1 993 079>	<2 002 449>
F3	Encaissements provenant d'emprunts		-	-	-
F4	Remboursements d'emprunts		-	-	-
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		-	-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>			<2 959 557>	<1 993 079>	<2 002 449>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités					
			1 442	-	-
Variations de trésorerie			<9 084 502>	<3 383 665>	4 595 242
Trésorerie de début d'exercice			10 303 773	5 708 531	5 708 531
Trésorerie de fin d'exercice			1 219 271	2 324 866	10 303 773

Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir Note 9 § 3)

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 10 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - GENERALI
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général
 - M. Faouzi BELKAHIA
 - M. Michel LUCAS
 - M. Tahar LADJIMI, représentant la Banque de Tunisie
 - M. Alain SCHMITTER, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Mohamed GUERMAZI
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 45 Agents d'assurances
 - 29 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 30/06/2007 :**

	30/06/2007	Part %	30/06/2006	Part %	31/12/2006	Part %
Incendie	2 370 547	5.35	2 396 772	6.06	3 331 384	4.91
Vol	144 218	0.33	139 992	0.35	226 215	0.33
Individuelle	1 477 264	3.34	1 376 626	3.48	2 701 423	3.98
Automobile	13 883 644	31.35	12 374 019	31.27	22 457 563	33.11
Responsabilité Civile	1 170 058	2.64	892 491	2.26	1 720 733	2.54
Risques Spéciaux	757 034	1.71	1 221 966	3.09	1 701 819	2.51
Vie	6 965 160	15.72	6 033 055	15.24	8 857 771	13.06
Maladie	6 967 226	15.73	6 559 390	16.57	10 966 452	16.17
Invalidité	642 118	1.45	544 311	1.38	1 131 516	1.67
Transport et aviation	6 246 440	14.10	5 442 149	13.75	10 420 627	15.36
Risques Agricoles	469 977	1.06	646 937	1.63	1 029 511	1.52
Multirisques	2 388 215	5.39	1 191 525	3.01	1 967 345	2.90
Assistance	475 233	1.07	502 778	1.27	840 470	1.24
Bris de glaces et dégâts des eaux	16 254	0.04	39 102	0.10	36 394	0.05
Assurance Crédit	317 459	0.72	215 337	0.54	440 664	0.65
Total :	44 290 847	100	39 576 450	100	67 829 887	100

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant le premier semestre de l'exercice 2007 par :

- La mise en place des nouvelles structures découlant du nouveau cadre législatif régissant la responsabilité civile des conducteurs de l'automobile tel que le bureau central de tarification ;
- L'abandon du système de répartition, institué par la tutelle à fin 2005, des usages spéciaux en Automobile entre les entreprises d'assurance pratiquant ce risque ;
- L'entrée en vigueur du nouveau système des assurances Maladie au 1 juillet 2007 qui se limite actuellement à la prise en charge des maladies graves et chroniques.

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie:

▪ **Production :**

- Une **croissance** du niveau d'activité globale de la Compagnie **relativement confortable (+11,91%) et équilibrée** : La **part cumulée Automobile et Maladie** est en **retrait de 0,8 points (47,08%** contre **47,84** au 30/6/2006).
- **La confirmation de la tendance de restructuration du portefeuille de la Compagnie vers les branches d'équilibre**: La montée en puissance du poids de la branche Vie conjuguée à une plus grande maîtrise du poids de l'Automobile et au recul de la part de la branche Maladie. Néanmoins, il y a lieu de signaler la prépondérance du poids des branches **à faible valeur ajoutée** dans l'effort de cette restructuration (Capitalisation, affaires en fronting : TDS et Risques Pétroliers).
- L'expansion de branche **Vie** se confirme, elle constitue non seulement l'un des principaux vecteurs de la croissance de la Compagnie mais elle se positionne, également et pour la première fois, au **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie.
- Une **évolution** relativement **satisfaisante** de la branche **Automobile** : Progression modérée de sa production (12,2%) par référence aussi bien à sa croissance au premier semestre de l'exercice écoulé (30,63%) qu'à la croissance du niveau d'activité globale de la Compagnie (11,91%). Sa part est restée quasiment au même niveau que l'exercice écoulé (**31,35%** contre 31,27% au 30/6/2006).

▪ **Sinistres :**

- Un **redressement appréciable** de la **sinistralité globale de la Compagnie de 15,48 points**, en passant pendant la période de référence, de **42,78%** à **27,30%**. Cette amélioration résulte essentiellement du redressement de la sinistralité des Multirisques ayant atteint en 2006 un niveau exceptionnel (600%) suite à un sinistre majeur (coût : environ 7 000 000 D).
- Une **aggravation de 7,7 points** de la **sinistralité de l'Automobile**. Celle-ci n'est qu'apparente en ce sens que son éventuel redressement d'ici la fin de l'exercice est très probable eu égard aux implications de la nouvelle législation, à priori favorables et qui ne sont prises en compte dans nos estimations pour défaut de documents justificatifs (persistance du problème des retards dans l'acheminement des éléments constitutifs de dossiers permettant une bonne estimation : maintien de la politique d'ouverture des dossiers corporels au coût moyen découlant de l'ancienne législation).
- La **sinistralité des autres branches** demeure circonscrite dans des proportions **normales** en dépit des aggravations ou des améliorations constatées par rapport au premier semestre de l'exercice écoulé.

- Bien que la sinistralité globale soit en recul, nos estimations des provisions pour sinistres à payer (méthode de projection du taux S/P) ont été basées sur des prévisions de sinistralité prudentes.

▪ **Placements :**

Les produits de placements bruts qui se sont élevés à 6 938 KDT ont progressé de plus de 300 KDT par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, constitué principalement de revenus de placements. Aucune cession de valeurs mobilières (actions cotées) n'a été réalisée durant ce premier semestre.

▪ **Les autres produits & charges techniques non vie :**

Les autres produits techniques non vie ont diminué par rapport au 31/12/2006 de plus 500 KDT ceci revient en grande partie à la neutralisation des autres éléments de crédit et de débit acceptation qui majoraient lors de l'exercice 2006 les autres produits et autres charges techniques sans qu'il y est un impact sur le résultat de l'exercice. Compte tenu de cette opération, la variation ne serait que de 150 KDT.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf, Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire est neutralisé par prudence.

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale, Branche Auto et les autres branches).

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon trois méthodes (extrapolative, réelle et historique) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale, la méthode de l'inventaire permanent et la méthode des cadences de règlement. La méthode la plus prudente est retenue.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

Lors de l'arrêt de la situation intermédiaire, la méthode de calcul de la provision pour risques en cours ne diffère pas de celle de la clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.2 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêt de la situation intermédiaire, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie nette des capitaux échus et des rachats.

▪ **Provision pour sinistres à payer**

Lors de l'arrêt de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vie antérieurs.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

4.3 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.4 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances:**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de provisionnement des arriérés primes conformément à la méthode de la tutelle n'est pas appliquée étant donné la saisonnalité des efforts de recouvrement généralement engagés lors du second semestre de l'exercice comptable.

▪ **Placements**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	3 072 525			3 072 525
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	28 241 079			28 241 079
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 645 146			1 645 146
Créances nées d'opération de réassurance	1 221 880			1 221 880
Personnel	33 714			33 714
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	584 799			584 799
Débiteurs divers	5 050			5 050
Délégation Maroc		849 582		849 582
Total :	34 804 193	849 582		35 653 775

Dettes	Moins d'un an	Plus de de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 005 224		6 005 224
Dettes nées d'opération de réassurance	8 142 134		8 142 134
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	325 731		325 731
Dépôts et cautionnements reçus	3 700	393 116	396 816
Personnel	386 426		386 426
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 914 253		1 914 253
Créditeurs divers	615 895		615 895
Total :	17 393 363	393 116	17 786 479

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 10 000 000 DT constitué par 2 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 juin 2007 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2006	10 000 000	19 101 348	4 726 003	512 884	7 749 513
Affectation		4 500 000		<512 884>	<7 749 513>
Reclassement (1)			<2 663>		
Solde au 30/6/2007	10 000 000	23 601 348	4 723 340	762 397	-

Conformément à la décision de l'AGO en date du 19 mai 2007, la répartition du résultat 2006 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2006	7 749 513
Résultat reporté	512 884
Total à distribuer	8 262 397

Dividendes	3 000 000
Réserves facultatives	4 500 000
Résultat reporté	7 62 397

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours de du premier semestre de l'exercice 2007.

(1) Le montant des autres capitaux propres de la délégation Maroc élevant à 2 663 DT a été reclassé au niveau des autres dettes. (Voir Note 5.3.3)

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie

	Non Vie	Vie	30/06/2007	30/06/2006
Provision pour sinistres à payer	74 184 197	880 506	75 064 703	67 304 743
Chargement de gestion	4 775 880	103 326	4 879 206	4 374 807
Prévision de recours à encaisser	<544 862>		<544 862>	<801 357>
Provision SAP Acceptations	459 863		459 863	430 000
Total :	78 875 078	983 832	79 858 910	71 308 193

Le montant des prévisions de recours qui viennent en déduction des provisions pour sinistres à payer ont été estimés au 30 juin 2007 à 544 KDT.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

A 1.1 – Investissement de recherche et développement

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 30/06/2007	VNC 30/06/2006	VNC 31/12/2006
Logiciels	473 752	<449 607>	24 145	18 671	23 992
Rachat de portefeuille	5 172	-	5 172	20 688	10 344
Total :	478 924	<449 607>	29 317	39 359	34 336

Note - A 2 – Actifs corporels d’exploitation

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2007	VNC 30/06/2006	VNC 31/12/2006
AC 21 - Installations techniques et machines	4 676 724	<4 022 074>	654 650	580 639	629 834
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	836 797	<742 821>	93 976	94 497	103 280
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	9 729	-	9 729	9 729	9 729
Total :	5 523 250	<4 764 895>	758 355	684 865	742 843

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2007	VNC 30/06/2006	VNC 31/12/2006
AC 311- Terrains et constructions d’exploitation	3 855 502	<1 400 694>	2 454 808	2 542 840	2 498 824
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	5 686 372	<1 694 240>	3 992 132	4 209 230	4 060 192
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000	690 000
Total :	10 231 874	<3 094 934>	7 136 940	7 442 070	7 249 016

A 3.2 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2007	VNC 30/06/2006	VNC 31/12/2006
AC 321 - Actions, autres titres à revenu variable	59 473 669	<552 785>	58 920 884	49 800 040	54 521 778
AC 322 - Obligations et autres titres à revenu fixe (1)	43 492 734	<416>	43 492 318	40 956 318	40 820 589
Dépôts monétaires	32 700 000	-	32 700 000	19 530 834	18 500 000
AC 323 - Prêts (2)	1 173 714	<100 000>	1 073 714	1 183 958	1 067 173
Total :	136 840 117	<653 201>	136 186 916	111 471 150	114 909 540

(1) Voir Note 5.3.3.

(2) Voir Note 9 (§ 2).

A 3.3 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Provisions pour primes non acquises acceptations	240 000	250 000	211 014
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	459 863	430 000	428 543
Total :	699 863	680 000	639 557

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
A 4.1 - Provisions pour primes non acquises	4 905 306	4 573 577	4 382 178
A 4.3 - Provisions pour sinistres vie	5911	5 911	5 911
A 4.4 - Provisions pour P.B non vie	7 591	-	7 591
A 4.5 - Provisions pour sinistres non vie	11 451 952	14 201 952	11 484 275
A 4.5 - Délégation Maroc (1)	-	-	6 380
Total :	16 370 760	18 781 440	15 886 335

(1) Voir Note A 5.3.3

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Primes acquises et non émises maladie	1 707 765	1 617 397	1 707 765
Primes acquises et non émises invalidité	319 936	257 874	319 936
Primes acquises et non émises vie	761 090	467 883	761 090
Primes acquises et non émises responsabilité civile	283 744	256 072	283 744
Total :	3 072 525	2 599 226	3 072 525

A 5.1.2 – Autres créances nées d’opérations d’assurances directes

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Quittances de primes à recevoir	24 517 860	20 748 109	16 269 833
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	191 269	212 907	229 572
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit (1)	2 375 692	1 728 562	266 871
Effets à recevoir	733 024	922 647	937 963
Effets impayés	405 853	553 968	-
Chèques impayés (2)	17 381	16 560	32 148
S/Total :	28 241 079	24 182 753	17 736 387
Provisions au titre des arriérés primes (3)	<727 383>	<1 501 685>	<711 000>
Provision au titre des arriérés financiers (4)	<403 168>		<16 382>
Total :	27 110 528	22 681 068	17 009 005

(1) L’augmentation inhabituelle de cette rubrique est due à l’amortissement d’une affaire fortement réassurée contractée auprès d’un courtier dont l’encaissement effectif est parvenu après l’arrêté des comptes au 30 juin 2007.

(2) Voir Rubrique 9 (§ 3).

(3) Voir Rubrique 9 (§ 2).

(4) Une provision au titre des effets impayés a été constituée au 30 juin 2007 ce qui porte la couverture contre le non recouvrement des impayés (effets et chèques) à 100% (compte non tenu d’un effet encaissé après l’arrêté de la situation).

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l’entreprise d’assurance

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Avances sur recours	369 991	518 526	559 539
Indemnisation Directe des Assurés	407 982	635 781	695 578
Sinistres officieux	13 422	13 758	8 319
Autres créances indemnisées subrogées à l’entreprise d’assurance	853 750	1 246 220	741 073
Provisions pour créances douteuses	<34 010>	-	<34 010>
Total :	1 611 135	2 414 285	1 970 499

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Cessionnaires	941 433	1 298 204	799 008
Rétrocessionnaires	-	-	-
Cédantes	280 447	204 874	280 280
Total :	1 221 880	1 503 078	1 079 288

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Avances au personnel	285	900	16 700
Autres avances	33 429	32 007	43 104
Total :	33 714	32 907	59 804

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Avances sur impôts/sociétés	255 123	-	44 499
Acomptes provisionnels	302 869	912 814	879 133
Autres	26 807	45 550	23 262
Délégation Maroc	-	-	35 370
Total :	584 799	958 364	982 264

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	849 582	421 524	421 524
Autres	5 050	3 300	13 340
Délégation Maroc	-	-	10 073
Total :	854 632	424 824	444 937

(1) Suite à la confirmation de la part de AXA Maroc de l'éminence de la décision des autorités marocaines quant au transfert du solde de liquidation de la succursale ASTREE au Maroc, les éléments d'actif et de passif ont été regroupés respectivement au niveau des rubriques AC 5.3.3 « débiteurs divers » et PA 6.3.4 « créditeurs divers » en attente du flux financier définitif.

Note A 6 – Autres éléments d’actif
A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	453 604	1 895 507	9 384 234
Effets remis à l'encaissement	57 182	155 370	145 314
Comptes bancaires en Devises	23 555	269 963	664 970
Placements en devises à court terme	683 915	-	-
Caisse	1 015	4 026	280
Chèques impayés (1)	-	-	-
Délégation Maroc	-	-	108 975
Total :	1 219 271	2 324 866	10 303 773

(1) Voir Rubrique 9 (§ 3).

A 6.2 – Frais d’acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d’acquisition reportés présentent un solde égal à celui du 31/12/2006.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif
A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	448 298	1 785 487	1 987 536
Intérêts s/Valeurs Mobilières échus et à recevoir	1 458 145	-	97 862
loyers échus et à recevoir	172 624	-	161 672
Dividendes à recevoir	394 527	-	-
Total :	2 473 594	1 785 487	2 247 070

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Autres produits à recevoir	-	10 725	-
Autres charges constatées ou payées d'avance	372	3 221	5 400
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	256	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770	5 770
Délégation Maroc (1)	-	-	22 318
Total :	6 398	19 716	33 488

(1) Voir Note A 5.3.3.

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
P 1.1 – Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	26 376 003	21 876 003	21 876 003
Réserve légale	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserve facultative	20 650 000	16 150 000	16 150 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 843	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	1 948 685	1 948 685	1 951 348
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 948 685
Réserve d'investissement	-	-	2 663
P 1.4 – Résultat reporté	762 397	512 884	512 884
S/Total :	39 087 085	34 337 572	34 340 235
P 1.5 – Résultat de la période	5 090 903	4 739 855	7 749 513
Total capitaux propres avant affectation :	44 177 988	39 077 427	42 089 748

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

La variation de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 20 275DT, se présente comme suit :

Solde d'ouverture	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Provision d'ouverture	218 593	218 593	218 593
Imputation au titre de pénalités fiscales	<10 000>	-	-
Imputation de la taxation suite au contrôle social	<50 275>	-	-
Constitution	40 000	-	-
Provision de clôture	198 318	218 593	218 593

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
P 2.2.1 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	18 769 739	19 942 283	16 983 995
P 2.2.3 – Provisions d'assurance vie	26 688 639	18 118 292	20 529 483
P 2.2.4 – Provisions pour sinistres vie	983 832	646 509	765 390
P 2.2.5 – Provisions pour participation aux bénéfices Vie	498 616	250 000	498 616
P 2.2.6 – Provisions pour P.B non vie	297 968	-	297 968
P 2.2.7 – Provisions pour sinistres non vie	78 875 078	70 661 684	71 453 189
P 2.2.8 – Autres provisions techniques non vie :	3 731 137	2 992 433	3 643 927
- Réserve pour risques en cours	<i>2 184 837</i>	<i>1 508 216</i>	<i>1 936 387</i>
- Réserve mathématique de rentes	<i>1 484 139</i>	<i>1 407 430</i>	<i>1 645 379</i>
- Réserve d'invalidité	<i>41 933</i>	<i>55 787</i>	<i>41 933</i>
- Arrérages à payer	<i>20 228</i>	<i>21 000</i>	<i>20 228</i>
Total :	129 845 009	112 611 201	114 172 568

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Provisions pour primes non acquises	2 178 963	1 887 996	2 196 203
Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911	5 911
Provisions pour sinistres non vie	5 663 932	4 907 602	5 708 746
Provisions pour P.B non vie	7 591	-	7 591
Délégation Maroc	-	-	3 259
Total :	7 856 397	6 801 509	7 921 710

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	30/07 /2007	30/06 /2006	31/12/2006
Primes à annuler	2 343 768	2 022 263	2 343 767
Commissions sur arriérés	2 407 331	2 182 314	1 709 995
Comptes de régularisation	952 125	720 230	806 005
Primes affaires collectives à payer	302 000	223 994	245 525
Total :	6 005 224	5 148 801	5 105 292

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2007	30/06/2006	31/12 /2006
Recours client	19 031	42 404	111 839
Sinistres officiels	148 564	119 250	151 307
Autres	158 136	24 186	-
Total :	325 731	185 840	263 146

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Cessionnaires	7 826 766	7 634 819	3 409 837
Rétrocessionnaires	22 781	22 781	22 781
Cédantes	292 587	287 062	292 587
Délégation Maroc	-	-	7 376
Total :	8 142 134	7 944 662	3 732 581

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	362 403	355 652	359 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	34 413	32 883	34 113
Total :	396 816	388 535	393 116

P 2.5.2 – Personnel

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Dettes provisionnées pour congés payés	228 443	180 108	228 443
Fonds social	18 184	116 306	50 685
Autres charges à payer	129 716	128 716	255 349
Autres dettes	10 083	12 335	7 384
Total :	386 426	437 465	541 861

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Retenues à la source	147 376	120 508	129 607
Taxes d'assurance à payer	476 916	374 264	381 991
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	876 211	836 756	1 100 081
CNSS	235 536	166 979	187 965
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	178 214	129 301	527 891
Délégation Maroc	-	-	8 631
Total :	1 914 253	1 627 808	2 336 166

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Actionnaires, dividendes à payer	96 400	65 327	55 957
Actionnaires, tantièmes à payer	-	-	-
Autres crédoeurs divers	2 000	2 000	2 000
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	89 438	20 625	89 438
S/Total :	187 838	87 952	147 395
Liquidation Délégation Maroc (1)	428 057	-	425 394
Total :	615 895	87 952	572 789

(1) Voir Note A 5.3.3.

P 2.6 – Autres passifs
P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Encaissements en instance d'affectation	353 985	347 146	193 467
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	61 872	125 422	134 577
Intérêts sur val. mobilières échus et non recouverts	-	268 972	-
Autres comptes de régularisation Passif	621 371	294 042	519 237
Délégation Maroc	-	-	222
Total :	1 037 228	1 035 582	847 503

6. Informations sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée l'indisponibilité de certaines informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non vie confondues.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30 Juin 2007 comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Nombre</u>
Cadres	65
Agents d'encadrement	56
Agents d'exécution	34
Total :	155

Les frais de personnel s'élèvent au 30/06/2007 à la somme de 1 824 164 DT et sont ventilées comme suit :

<u>Nature</u>	<u>Montant</u>
Salaires	1 279 445
Pensions de retraite	270 434
Charges sociales	101 890
Autres charges	172 395
Total :	1 824 164

6.5 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Profits exceptionnels	52
Profits sur exercices antérieurs	876
Profits sur vente d'immobilisations corporels	660
Total :	1 588

6.6 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat Comptable	5 967 114
Réintégrations	334 240
Déductions	<3 797 894>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	2 503 460
Réinvestissements exonérés	-
Résultat fiscal	2 503 460
Impôt sur les sociétés (35%)	876 211
Résultat Net de l'exercice	5 090 903

6.7 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites ci-dessus. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

Provision mathématique vie à l'ouverture	20 529 483
Charges de provisions au 30/6/2007	5 834 099
Intérêts techniques	872 503
Total :	27 236 085
Capitaux échus et rachats polices vie	<547 446>
	26 688 639

6.8 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6.

Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

Note – ENG1 Engagements reçus

Les engagements reçus constitués par des avals sur conventions de portage, considérées comme des participations non cotées à part entière répondant à la norme NC31, ont été libérés par prudence au 31/12/2006 suite au rééchelonnement des remboursements des porteurs des parts. Par ailleurs, une provision pour dépréciation a été systématiquement comptabilisée pour couvrir tout risque de dépréciation.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe 7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuelle par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Note - E3 Encaissements des primes reçues (Acceptations)

Le flux de trésorerie global reçu au titre de l'acceptation au 31/12/2006 s'élève à 57 465 DT. Le détail de ce montant encaissé n'a pas encore été transmis par la cédante pour nous permettre de s'assurer, le cas échéant, de l'existence de commissions afférentes aux primes acceptées et éventuellement des dépôts et ainsi de les reclasser dans les autres rubriques spécifiques de l'état de flux.

9. Comparabilité des comptes

- Changement de présentation
 - La rubrique CHV22 « Variation de la participation aux bénéfices & ristournes » ayant été présentée en 2005 au niveau de la rubrique CHV2 « Variation des Autres provisions techniques » et s'élevant à 112 595 DT, a été reclassée au 31/12/2006 dans la rubrique CHV3 « Participations aux bénéfices & Ristournes » pour se conformer à la présentation préconisée par les normes NC 26 & 27 du système comptable tunisien. Le même traitement a été appliqué au 30 juin 2007, le solde de la rubrique au 30 juin 2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité des états financiers.
 - La provision constituée au 31/12/2006 au titre d'un prêt et s'élevant à 75 000 DT a été présenté au niveau des provisions sur créances nées d'opérations d'assurance directe. La présentation de cette provision a été corrigée en la reclassant au niveau de la provision au titre de la rubrique AC334 « Autres prêts ». Le solde de la provision au titre des créances nées d'opérations d'assurance directe se voit son montant diminuer d'égal montant. Le solde de la rubrique au 31/12/2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

- Les chèques impayés qui s'élèvent au 30/06/2007 à 17 382 DT étaient présentés en 2006 au niveau de la rubrique AC71 « Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse ». Au 30 juin 2007, cette rubrique a été reclassée au niveau de la rubrique AC612 « Autres créances nées d'opérations d'assurance directe ». Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les besoins de la comparabilité des comptes.

- **Changement de méthodes comptables**

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 30 juin 2007 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 30 juin 2006.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 30/06/2007

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Reprise		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	474 298	9 798	5 172	478 924	439 962		14 817		5 172		449 607		29 317
	474 298	9 798	5 172	478 924	439 962		14 817		5 172		449 607		29 317
Concessions, brevets, marques Fonds de commerce													
Actifs corporels d'exploitation	5 391 782	143 008	11 540	5 523 250	4 648 939		127 496		11 540		4 764 895		758 355
Installations techniques et machines	4 537 047	141 377	1 700	4 676 724	3 907 213		116 561		1 700		4 022 074		654 650
Autres installations, outillage et mobilier	845 006	1 631	9 840	836 797	741 726		10 935		9 840		742 821		93 976
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	9 729			9 729									9 729
Placements	126 326 241	69 957 561	48 511 946	147 771 854	2 982 859	470 269	112 075	402 897	0	219 965	3 094 934	653 202	144 023 719
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	9 541 874			9 541 874	2 982 859		112 075				3 094 934		6 446 940
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	690 000			690 000									690 000
Placements dans les entreprises liées - Parts - Bons et Obligations													
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation - Parts - Bons et Obligations													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable	54 991 632	15 690 518	11 208 481	59 473 669		469 853		302 897		219 965		552 785	58 920 884
Obligations et autres titres à revenu fixe	40 821 005	4 000 000	1 328 271	43 492 734		416						416	43 492 318
Prêts hypothécaires	607 689	241 648	224 858	624 479									624 479
Autres prêts	534 484	125 532	110 779	549 235				100 000				100 000	449 235
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	18 500 000	49 200 000	35 000 000	32 700 000									32 700 000
Autres													
Créances pour espèces déposées	639 557	699 863	639 557	699 863									699 863

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 30/06/2007

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	9 541 874	6 446 940	15 025 448	8 578 508
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	50 098 252	49 608 163	68 978 094	19 369 931
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	6 470 443	6 407 747	6 370 024	-37 723
Autres parts d'OPCVM (4)	2 904 974	2 904 974	3 699 004	794 030
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	43 492 734	43 492 318	43 492 318	-
Prêts hypothécaires	624 479	624 479	624 479	-
Autres prêts et effets assimilés	549 235	449 235	449 235	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	699 863	699 863	699 863	-
Autres dépôts (6)	32 700 000	32 700 000	32 700 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus				
Total :	147 771 854	144 023 719	172 728 465	28 704 746
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>				
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>				

(1) : La juste valeur des immeubles de placement présente un montant de 11 504 147 DT par rapport à la juste valeur globale des immeubles, La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005 et 2006

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Provision	Juste valeur
Actions cotées :	9 152 899	221 089	35 755 253
Actions non cotées :	40 855 915	269 000	33 133 403
Quote de part non encore Libéré	89 438		89 438
Total :	50 098 252	490 089	68 978 094

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	6 110 416	6 110 416
Obligations non cotées :	922 000	922 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	36 460 318	36 460 318
Bons de trésor (Délégation Maroc) :		
Total :	43 492 734	43 492 734

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 30/06/2007

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		301 103	301 103	PRNT11+PRV21
Revenus des participations		6 594 972	6 594 972	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		42 679	42 679	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements		6 938 755	6 938 755	
Intérêts		209 741	209 741	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes		535 546	535 546	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements		745 286	745 286	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 30/06/2007

	Total
Primes Acquises	6 930 081
Charges de prestations	<984 501>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<6 377 599>
Solde de souscription :	<432 019>
Frais d'acquisition	<132 504>
Autres charges de gestion nettes	<106 805>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<239 309>
Produits nets de placements	975 326
Participation aux résultats	-
Solde Financier :	975 326
Part des réassureurs dans les primes acquises	<105 798>
Part des réassureurs dans les prestations payées	57 021
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	225
Solde de réassurance :	<48 552>
Résultat technique juin 2007 :	255 446
Résultat technique juin 2006 :	847 500
Variation juin 2007 - juin 2006	<592 054> -70%
	Dim. Bénéfice
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	4 092
Rachats Vie payés	45 661
Capitaux échus Vie	547 446
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2007	21 793 489
Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2007	28 171 087

Eléments		Toutes branches confonfues	Acceptations	Total
Primes acquises				
PRNV11	Primes émises	36 329 446	155 000	36 484 446
PRNV12	Variation des primes non acquises	<1 756 758>	<28 986>	<1 785 744>
Charges de prestations				
CHNV11	Prestations et frais payés	<14 899 866>	<82 152>	<14 982 018>
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	<7 636 975>	<31 320>	<7 668 295>
Solde de souscription :				
CHNV41, CHNV42	Frais d'acquisition	12 035 847	12 542	12 048 389
CHNV43, CHNV5	Autres charges de gestion nettes	<2 152 359>	<12 542>	<2 152 359>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :				
PRNT3	Produits nets des placements	<2 937 618>	<12 542>	<5 102 519>
Solde Financier :				
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	3 784 871	-	3 784 871
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	<10 848 503>		<10 848 503>
CHNV12, PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 261 885		2 261 885
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	<32 324>		<32 324>
CHNV5	Autres éléments de débit à la charge des réassureurs	2 165 049		2 165 049
	Autres éléments de crédit à la charge des réassureurs	<19 954>		<19 954>
		19 954		19 954
Solde de Réassurance Juin 2007 :				
		<6 453 893>		<6 453 893>
Solde de Réassurance Juin 2006 :				
		<727 683>		<727 683>
Résultat technique Juin 2007 :		4 276 848	-	4 276 848
Résultat technique Juin 2006 :		2 897 113	39 625	2 936 738
Variation Juin 2007 - Juin 2006		1 379 735 48%	<39 625> -100%	1 340 110 46%
		Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice
Informations complémentaires :				
Provisions pour primes non acquises à la clôture		18 529 739	240 000	18 769 739
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		16 772 981	211 014	16 983 995
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		78 415 215	459 863	78 875 078
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		70 964 151	428 544	71 392 694
Provision pour participation aux bénéfices		297 968		297 968
Provision pour participation aux bénéfices		297 968		297 968
Autres provisions techniques à la clôture :		3 731 137		3 731 137
- Provisions pour risques en cours		2 184 837.394		
- Provisions mathématiques de rentes		1 484 138.238		
- Arrérages de rentes à payer		20 228.158		
- Réserve des rentes d'invalidité		41 933.297		
Autres provisions techniques à l'ouverture :		3 545 226		3 545 226
- Provisions pour risques en cours		1 936 386.301		
- Provisions mathématiques de rentes		1 546 678.363		
- Arrérages de rentes à payer		20 228.158		
- Réserve des rentes d'invalidité		41 933.297		

**Annexe n° 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 30/06/2007**

	Raccordement	Total
Primes	PRV11	6 930 081
Charges de prestations	CHV11	<984 501>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<6 377 599>
Solde de souscription :		<432 019>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<132 504>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<106 805>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<239 309>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	975 326
Participation aux résultats	CHV3	-
Solde Financier :		975 326
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<105 798>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	57 021
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	225
Solde de réassurance :		<48 552>
Résultat technique :		255 446
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		4 092
Montants des rachats Vie		45 661
Capitaux échus Vie		547 446
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		21 793 489
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		28 171 087

**Annexe n° 16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 30/06/2007**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	36 484 446
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 785 744>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<14 982 018>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	<7 668 295>
Solde de souscription :		12 048 389
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<2 152 359>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<2 950 160>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<5 102 519>
Produits nets de placements	PRNT3	3 784 871
Solde Financier :		3 784 871
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<10 848 503>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	2 261 885
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	<32 324>
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	2 165 049
Autres éléments de débit à la charge des réassureurs	CHNV5 2° Colonne	<19 954>
Autres éléments de crédit à la charge des réassureurs	PRNV2 2° Colonne	19 954
Solde de Réassurance :		<6 453 893>
Résultat technique :		4 276 848
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		18 769 739
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		16 983 995
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		78 875 078
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		71 453 189
Autres provisions techniques à la clôture		3 731 137
Autres provisions techniques à l'ouverture		3 643 928